

Programme Booster

RESEAU ENTREPRENDRE VAL DE MARNE

Présentation du dispositif

Le Programme Booster du Réseau Entreprendre Val de Marne accompagne les entreprises à fort potentiel de développement et de création d'emplois.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Peuvent bénéficier du Programme Booster, les entreprises de plus de 3 ans avec des derniers résultats positifs, implantées dans le Val-de-Marne.

— Critères d'éligibilité

Les entreprises doivent :

- avoir un CA N-1 > à 500 000 €
- avoir un nombre de salariés de 5 et plus,
- avoir un besoin de financement > à 100 000 €.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le Programme Booster est à la fois un soutien financier sous forme de prêt d'honneur sans intérêt ni garantie, accordé à titre personnel, pour un montant compris entre 15 000 € et 50 000 € (jusqu'à 100 000 € pour les projets technologiquement innovants).

Le prêt d'honneur doit être couplé à un financement externe.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Les créateurs ou repreneurs peuvent se rapprocher de Réseau Entreprendre Val de Marne en ligne via le [formulaire](#)

[de contact.](#)

Critères complémentaires

- Création datant d'au plus 2 ans.

Organisme

RESEAU ENTREPRENDRE VAL DE MARNE

- 33 avenue Pierre Brossolette
94000 CRÉTEIL
Téléphone : 01 70 08 63 11
E-mail : valdemarne@reseau-entreprendre.org

Déposer son dossier

- <https://www.reseau-entreprendre.org/val-de-marne/contact/>